







Programme de formation

A.I.P.R - Opérateur

L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux est une étape nouvelle de la réforme anti-endommagement est entrée en application le 1^{er} janvier 2018, celle relative au renforcement des compétences des intervenants en préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux.

Tous les acteurs – les maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux – sont concernés

Mise à jour 05/07/2021



A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Connaître la nouvelle réglementation A.I.P.R (Attestation d'intervention proche des réseaux)
- Situer son rôle en tant qu'opérateur A.I.P.R
- Appréhender les risques et savoir réagir en cas d'incident, d'accident et situations non conforme
- Se préparer à l'examen A.I.P.R afin d'obtenir l'attestation de compétence A.I.P.R avec une validité de 5 ans



• Aucun prérequis

PUBLIC

• Toutes les personnes étant amené dans le cadre de son activité professionnelle à intervenir à proximité de réseaux.

NB : Maitrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

CONTENU

- Partie Théorique :
- Les réseaux et accidents
- Les droits, obligations et responsabilités
- Que faire en cas d'endommagement
- L'A.I.P.R
- Les travaux à proximité des réseaux
- Que faire en cas d'accident

- Dispositions réglementaires
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Les risques liés aux réseaux
- Les identifications de réseaux
- Les travaux sans tranchée



> MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

> TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 10 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

SUIVI ET EVALUATION

- Test A.I.P.R Opérateur d'une durée de 60 minutes sous la forme d'un QCM de 30 questions, une seule réponse correct est possible par question. Le barème d'évaluation est le suivant :
 - Bonne réponse : 2 points
 - Pas de réponse : 0 point
 - Mauvaise réponse sur une question non prioritaire : 1 point
 - Mauvaise réponse sur une question prioritaire : -5 points

Le test est validé à partir de 36/60 points.

- Transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (Feuille de présence signée, Attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur)
- Chaque stagiaire, ayant participé à l'intégralité de la formation, remplira une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.

Aucun support post-formation est remis aux participants.

